

VOIE LITTORALE en 17 : PONT DU BRAULT-LA ROCHELLE-(2)

6 – km 13.0 on arrive à La Pelle, poursuivre le long de la côte, puis, après le golf de la prée -km 14.5- continuer le sentier côtier sur 3.km7, jusqu'à un T

7 – km 18.2 : arrivé au T prendre à droite en direction de la mer. Au bout, continuer le chemin entre les maisons, puis au deuxième Y continuer vers la droite. Et suivre la côte jusqu' à Port Lauzières. On arrive ensuite à l'entrée du port du Plomb, suivre la digue à gauche et aller jusqu'au pont en bois (km 19.0) que l'on franchit. On passe derrière le restaurant « coquillages et crustacés ». Au « cédez le passage » partir à gauche, on longe la côte à nouveau. (Ancien moulin du Plomb sur votre gauche).

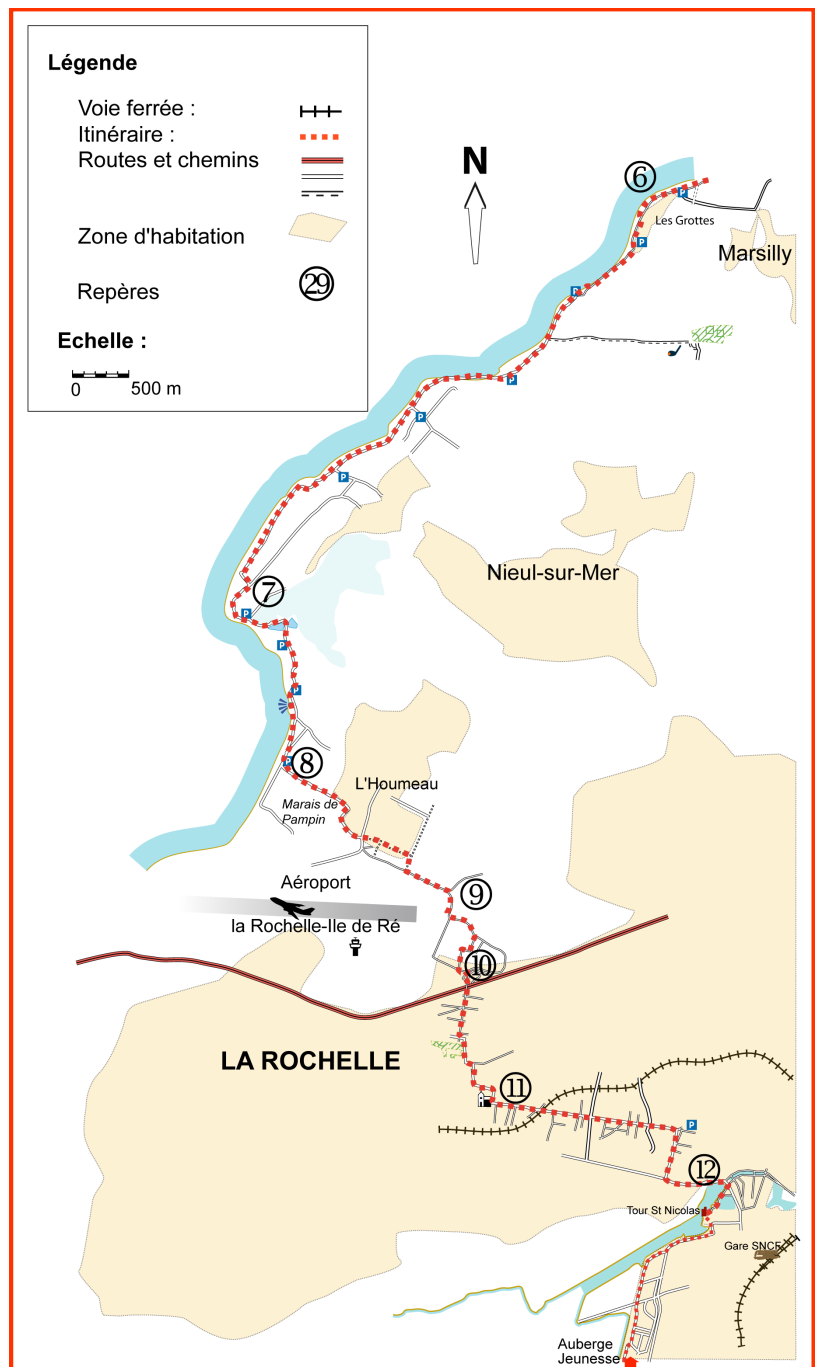
Rester sur la route le long de la côte. Au niveau de la rue du Front de mer, prendre le petit sentier qui longe la route, suivre la piste cyclable et continuer à longer la mer. On prend tout droit (km 19.8) une impasse et une série de parkings...

8 – km 20.2 : au niveau du plot n°11 « la mer et ses richesses », prendre la petite route qui part à gauche et longe le marais de Pampin sur la droite. On arrive à L'Houmeau (km 20.8). Continuer tout droit puis prendre la piste cyclable (panneau impasse) à droite (Lagord, 3km, La Rochelle 6.5km)

Arrivé à la route, traverser et continuer sur la piste cyclable. Aller toujours tout droit à travers le lotissement. Le chemin se termine sur une petite route (carrefour en T), la prendre à droite, pour rejoindre la départementale. Tourner à gauche, arrivé le long d' une ferme sur la gauche (n°6 sur le pilier) ...

9 – km 22.0 : ...prendre le petit chemin en face, derrière la barrière métallique. On contourne l'aérodrome de La Rochelle. Garder le sentier qui longe le grillage et prendre le chemin de terre à gauche (km 22.3), (dans l'axe de la piste de décollage) puis le premier chemin à droite. Le suivre jusqu'à rejoindre la piste cyclable, la prendre à gauche. On arrive rue de la Bergerie, la prendre à droite : fléchage vélo « la Rochelle » Traverser le carrefour, au deuxième panneau « cédez le passage », prendre à droite, on passe sur la 4 voies pour rentrer dans La Rochelle.

10 – km 23.0 : prendre tout droit Av. de la Résistance, à gauche Av. de Lisbonne, traverser Av. J F Kennedy, prendre en face Av. R Schuman, traverser l'allée de Bruxelles pour prendre à gauche puis à droite la rue du Réservoir, puis à gauche...



11 – km 24.0 : ...l'Av. Edmond Grasset continuer tout droit Av. du Gl Leclerc jusqu'à la place de Verdun, la longer et prendre à droite la rue Chaudrier, puis tout droit la rue du Palais jusqu'à la Grosse Horloge. Vous passez dessous pour...

12 – km 26.5 : arriver au Vieux Port (fin de l'étape). Hébergements, consultez : <http://www.compostelle17.fr/-Hebergements-.html>

Pour rejoindre la tour St Nicolas, et éventuellement l'auberge de jeunesse, après la grosse horloge, prendre à gauche quai Duperré, puis à droite quai du carénage (on contourne le port), emprunter la passerelle et suivre à droite la rue de l'Armide jusqu'à la porte St Nicolas. (700m).